

COMPTE RENDU de la réunion du conseil municipal de VENERIEU 19 avril 2021 à 19 heures

Le dix neuf avril deux mille vingt et un, le conseil municipal de VENERIEU, dûment convoqué le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Christian FRANZOI, Maire

Nombre de membres présents ou ayant donnés pouvoir : 15

Monsieur Christian FRANZOI est nommé secrétaire de séance.

Il est procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

ORDRE DU JOUR

Affaire n°1:

OBJET : Demande de subvention au titre de la DETR pour la rénovation de la cour d'école.

Le Conseil Municipal a décidé de rénover la cour d'école communale.

Afin de financer en partie ce projet une subvention est demandée auprès de la Sous-Préfecture au titre de la DETR.

Les travaux s'élèvent à 98 820€ HT. Soit 118 584€ TTC.

La subvention demandée est de 20% du montant soit 19 764€

Le reste de la somme est pris sur les fonds propres de la commune.

Après en avoir délibéré le CM autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

VOTE:

Pour 15 Contre 0 Abstention 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 19/04/2021

Affaire n°2:

OBJET : Demande de subvention au Département pour la rénovation de la cour d'école, éligible au plan école.

Le Conseil Municipal a décidé de rénover la cour d'école communale.

Afin de financer en partie ce projet une subvention est demandée auprès du département.

Les travaux s'élèvent à 98 820€ HT. Soit 118 584€ TTC.

La subvention demandée est de 60% du montant soit 59 292€

Le reste de la somme est pris sur les fonds propres de la commune.

Après en avoir délibéré le CM autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

VOTE:

Pour 15 Contre 0 Abstention 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 19/04/2021

Affaire n°3:

OBJET: Demande de subvention REGION pour la création d'un parking pour l'école communale.

Le Conseil Municipal a décidé de créer un parking auprès de l'école communale afin de sécuriser les mouvements des enfants.

Afin de financer en partie ce projet une subvention est demandée auprès de la REGION.

Les travaux s'élèvent à 127 480€ HT. Soit 152 976€ TTC.

La subvention demandée est de 20% du montant soit 25 496€

Le reste de la somme est pris sur les fonds propres de la commune.

Après en avoir délibéré le CM autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

VOTE:

Pour 15 Contre 0 Abstention 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 19/04/2021

Affaire n°4:

38532	Décision modificative n°1 du 19/04/2021	
Code INSEE	MAIRIE DE VENERIEU	2021

Monsieur Le Maire expose que :

- Le BP2021 ne comporte pas de somme sur le compte d'investissement 21568. (Installation technique)
- L'achat des défibrillateurs réalisé et des nouveaux poteaux d'incendie avenir doit être provisionné sur le compte 21568. (Installation technique)

Sur le BP2018, la provision a été réalisé sur le compte d'investissement 2313 général. (Immobilisation corporelle en cours)

Le CM doit se prononcer sur le transfert de la somme de 10 000€ du compte 2313 vers le compte 21568

38532	Décision modificative n°1 du 05/10/2018	
Code INSEE	MAIRIE DE VENERIEU	2018

Objet: Installation technique

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvements par La DM	25 000.00 €	0.00€	10 000.00 €	35 000.00 €
21 Immobilisations corporelles	25 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €	35 000.00 €
21568 Installation technique	0.00€	0.00€	10 000.00 €	10 000.00 €
23 Immobilisations en cours	150 000.00 €	10 000.00 €	0.00 €	140 000.00 €
2313/23 Construction	150 000.00 €	10 000.00 €	0.00€	140 000.00 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal délibère

Vote

Pour: 15
Contre: 0
Abstention: 0

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 19/04/2021

La séance est levée à 20H21.

Le Maire

C FRANZOI